

**ABUS SEXUELS**

# Démission des évêques chiliens : "Nous vivons un tournant dans la lutte contre la pédophilie"

Propos recueillis par Sophie Lebrun, avec Sixtine Chartier publié le 18/05/2018



En raison de leur gestion catastrophique des affaires de pédophilie dans l'Église, les 34 évêques chiliens ont remis leur démission au pape le 18 mai. Une situation totalement inédite. Stéphane Joulain, psychothérapeute et prêtre, auteur de *Combattre l'abus sexuel des enfants*, réagit pour La Vie.

## **Les évêques chiliens ont donné leur démission de manière collective au pape. C'est une première ?**

C'est inédit ! C'est la première fois qu'une conférence épiscopale dans son ensemble prend conscience de sa responsabilité collective dans la crise des abus sexuels sur mineurs. C'est une décision très importante pour les victimes. Elles vont suivre avec attention la réaction du pape.

## **La reconnaissance de cette responsabilité collective de l'Église est une demande des victimes de prêtres pédophiles depuis les premiers grands scandales au début des années 2000. Assiste-t-on à un tournant dans la prise de conscience de l'Église catholique ?**

Il y a quelques années, j'avais suggéré une démission collective et on m'avait répondu que c'était impossible. Aujourd'hui, un cap a été franchi dans les discussions des

évêques chiliens avec le pape cette semaine : une prise de conscience du besoin de justice, de la nécessité de reconnaître une responsabilité collective.

> À LIRE AUSSI **Comment "soigner" les prêtres pédophiles ?**

### **Le pape peut-il accepter la démission de 34 évêques d'une même Église locale ?**

Il lui revient de décider, mais il est possible qu'il n'accepte pas toutes les démissions. D'ailleurs, je ne pense pas que tous les évêques chiliens soient coupables de négligence. Cette démission collective peut aussi vouloir dire qu'ils ne veulent pas que l'un ou l'autre soit visé en particulier. Du point de vue de la justice, le pape a le devoir de désigner les responsables. Il est très probable qu'il regarde au cas par cas.

D'autre part, la crainte d'une crise institutionnelle n'entre pas en ligne de compte. Ce n'est pas la première fois que l'Église en vit une, elle peut la surmonter. La crise pourrait placer l'Église du Chili dans une situation d'attente et de ralentissement de sa croissance, mais pas la faire disparaître, car l'Église ne se résume pas aux évêques en place.

“ À la suite du pape Benoît XVI, François impulse un mouvement de réforme qui conduit à des prises de conscience importantes.

”

### **D'autres évêques dans le passé ont proposé en groupe leur démission...**

En effet, des évêques irlandais et américains l'avaient fait. À l'époque, seules certaines démissions avaient été acceptées. Ce travail de justice continue donc aujourd'hui dans une dynamique : à la suite du pape Benoît XVI, François impulse un mouvement de réforme qui conduit à des prises de conscience importantes.

### **Quand le pape écrit dans une lettre aux évêques chiliens à leur arrivée à Rome, « quelque chose, dans le corps ecclésial, est malade », est-ce une manière de mettre en lumière une racine collective aux abus sexuels ?**

On sait aujourd'hui que si cette situation a perduré, c'est bien parce qu'elle était liée à la gestion du pouvoir dans l'Église. Des hommes ont pu agir car ils se savaient intouchables. Or, dès le début de son pontificat, le pape a mis au cœur de sa réforme la lutte contre le cléricalisme, contre des prêtres tout puissants et manquant d'humilité. Le pape s'attaque aujourd'hui au nerf du problème : l'abus « de pouvoir et de conscience », comme il l'a écrit dans sa lettre aux évêques chiliens.

Avec la crise chilienne, nous vivons un tournant dans la lutte contre les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique. Un message fort a été envoyé : une limite est posée sur ce qui n'est plus acceptable.

> À LIRE AUSSI **Pédophilie au Chili : le pape François demande pardon**

**Benoît XVI avait été sensibilisé à cette question durant ses années à la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le pape François semble suivre le même chemin intérieur mais... en quelques mois seulement.**

En effet, je pense que François est amené à avancer à marche forcée. Mais c'est un homme capable d'humilité et qui veut comprendre les choses. Il est honnêtement sur un chemin de conversion personnelle. Il a montré qu'il était sensible aux appels de l'Esprit en lui. C'est un bon signe pour l'Église que d'être capable de se convertir collectivement.

Dans ce chemin du pape, se révèle aussi l'importance des institutions mises en place pour lutter contre les abus sexuels. La prise de position publique du cardinal O'Malley, président de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, il y a quelques mois, en est la preuve. Il a alerté sur le risque d'un fossé entre l'Église et les victimes. La Commission pontificale, malgré des difficultés, a ainsi permis d'aider à faire entendre auprès du pape la parole des victimes et de lui donner de la crédibilité.

Aujourd'hui, François prend les moyens d'écouter les victimes, et de comprendre leur parole. En bon jésuite, il agit selon la maxime : je vois, je juge, j'agis. Cette rigueur de foi et intellectuelle est appréciable pour l'Église.

© **Malesherbes Publications**